

# COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES

## HANDICAPEES

**MARDI 28 OCTOBRE 2008 A 18 H 30**

### Etaients présents :

Mme CLAISSE, Adjoint au Maire,  
Mme GUEGUEN, Adjoint au Maire,  
M. GUIVARCH, Adjoint au Maire,  
M. DERRIEN, Adjoint au Maire,  
M. TOUTOUS, Conseiller Municipal,  
Mme MORIZUR, Conseillère Municipale,  
M. ROHOU, Conseiller Municipal,  
M QUEMENER, F.N.A.T .H ,  
M. JEGOU, F.N.A.T.H,  
M. PAUL, F.N.A.T.H,  
M. CHAPALAIN, Paralysés de France,  
Mme MIOSSEC Marie Louise,  
M. CORRE Jean Yves,  
M. COMBOT, STM

### Absents excusés :

M ; TIGREAT, Maire,  
M. BEGOT, Conseiller Municipal  
Mme LE BERRE, Conseillère Municipale,  
M. LE VEN, Adjoint au Maire Honoraire,  
M. NANTEL, Directeur Général des Services,  
M. BOUGARAN, Directeur des STM

### Assistait également à la réunion :

Mme BOUZELLOC, Directrice du CCAS

\*\*\*\*\*

Un rapide tour de table permet de présenter les nouveaux délégués de la Commune et les représentants des associations d'usagers.

Madame CLAISSE informe la commission des travaux réalisés depuis la dernière réunion. Un plan relatif à la mise aux normes des bâtiments et édifices publics est remis aux participants.

Par ailleurs, les membres de la commission font part de problèmes d'accessibilité dans divers endroits, à savoir :

### Eglise :

- Abaisser le trottoir,
- Réaliser une seconde place pour le stationnement handicapé.

### Poste :

- Abaisser la boîte aux lettres.

### Rue du Budou :

- Revoir l'alignement lors d'une mutation. Il n'y a pas de trottoir, la haie empiète sur la route..

### Rue Pasteur:

- passages protégés manquent de bateaux de chaque côté :

- près de la boulangerie pour traverser la rue de l'église
- près de la rue Pinvidic .

### **Bibliothèque :**

- Problème d'accessibilité sous le porche, les pavés rendent difficile l'accès pour les fauteuils roulants.

### **Espace QUEGUINER / Mairie :**

- La liaison est difficile en fauteuil, il faut abaisser le trottoir.

### **Chicanes :**

- Elles ne sont pas assez larges pour les fauteuils. Toutefois dans ce cas se pose le problème de passage des cyclos et motos.

### **Quartier de Tiez-Nevez :**

#### **Rue Charles Le Goffic :**

- Un camping-car stationne régulièrement sur le trottoir. Demande d'intervention des gardiens de police.

#### **Rue Théodore Botrel :**

- Voitures régulièrement garées sur le trottoir, demande d'intervention des gardiens de police.

#### **Rue Albert de Mun :**

- Il n'y a pas de trottoir, une personne handicapée peut donc se déplacer avec son fauteuil sur la route où elle est alors prioritaire.

#### **Ex-imprimerie Moderne :**

- En venant de la place Jeanne d'Arc, il est possible de ralentir la circulation par un passage piéton.

#### **Avenue de Coatmeur, rue Weygand :**

- Vitesse élevée des véhicules.

#### **Places réservées aux handicapés :**

- Indiquer le coût de l'amende : 135 € . Le rappeler également dans le Landi-infos.

#### **Feux :**

- Proposition de bip pour les mal-voyants.

Pour prendre conscience des problèmes rencontrés par les personnes handicapées, Monsieur CHAPALAIN propose aux membres de la commission d'utiliser un fauteuil. Cette proposition n'est pas retenue. Monsieur ROHOU propose plutôt d'effectuer une action lors de la journée annuelle de sensibilisation au handicap.

Pour conclure, la commission souhaite une réunion annuelle. Toutefois, Madame CLAISSE rappelle aux membres de la commission qu'il est possible d'aviser directement Monsieur COMBOT et Monsieur CORRE aux Services Techniques des problèmes rencontrés par les personnes handicapées.

Enfin, la présence des gardiens de police à la commission est vivement souhaitée.